

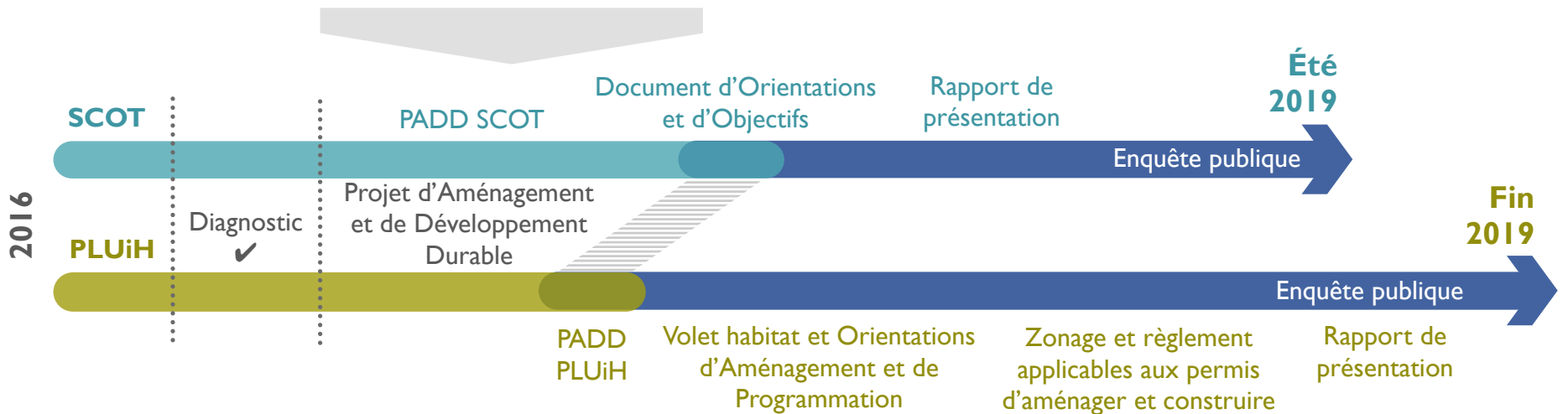


Révision du

Schéma de Cohérence Territoriale

Elaboration du
tenant lieu de

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Programme Local de l'Habitat



Qu'est ce qu'un SCoT ?

- C'est un projet de territoire à moyen/long terme (environ 20 ans) qui fait émerger les spécificités du territoire et son positionnement à une échelle élargie (territoires voisins, Grand Genève, Région Rhône-Alpes Auvergne,...).
- Il encadre aussi juridiquement les PLUi et décline ce projet de territoire dans une perspective de développement durable.

Qu'est ce qu'un PLUiH ?

- C'est le document d'urbanisme intercommunal qui met en œuvre le projet stratégique du territoire pour les 10 prochaines années (1^{ère} phase de mise en œuvre du SCoT).
- Il définit des objectifs d'aménagement, de programmation et de gestion des mobilités pour cette période et fixe les règles à respecter pour aménager et construire qu'il s'agisse des espaces résidentiels, économiques, agricoles, naturels, d'équipements... en préservant les ressources et le cadre de vie.
- Ce PLUi tient lieu également de PLH, avec un Programme d'Orientations et d'Actions (POA) qui affine la politique en matière de logement.

INVITATION RÉUNION PUBLIQUE

sur le projet de territoire et
d'aménagement



19 juin 2018 à 18h30
13 grande rue
Salle des fêtes de Lancrans

Le **PADD du SCoT** constitue le projet stratégique pour l'avenir du territoire à moyen/long terme sur tous les éléments qui participent au développement : économie, habitat, mobilité, services, environnement, énergie...

Le **PADD du PLUi** décline et précise les grandes orientations d'aménagement du SCOT à horizon 10 ans.

**Vous souhaitez nous
communiquer des remarques ?**

